

FICHE D'INSCRIPTION



A LA FORMATION A LA DEGUSTATION DE MIEL

Samedi 12 février 2022

Le Syndicat d'Apiculture du Rhône, de la Métropole et de la Région Lyonnaise organise avec l'UNAF et la CNTESA une formation à la dégustation des miels. Cette formation est proposée aux adhérents du SAR, s'il reste des places elle sera ouverte aux personnes extérieures à partir du 20 novembre 2021.

Cette formation est ouverte à tous les apiculteurs quel que soit le nombre de ruches.

Pour vous inscrire :

1. Renvoyer cette fiche complétée par mail à l'UNAF à virginie.hateau@unaf-apiculture.info
 2. Procéder au règlement par virement ou par chèque.
- L'inscription sera effective qu'à la réception du paiement et un mail de confirmation vous sera adressé.**

Les inscriptions seront closes jeudi 20 janvier 2022.

Nom : Prénom :

Nom commercial de l'exploitation (éventuellement) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

E-Mail (obligatoire) :

Téléphone portable (obligatoire) :

Site Internet (éventuellement) :

Etes-vous adhérent à un syndicat de l'UNAF : Oui Non

Si oui, indiquez le nom du syndicat local

Etes-vous abonné à la revue Abeilles & Fleurs en 2021 : Oui Non

Vous êtes : en activité à la retraite autre Nombre de ruches :

Seriez-vous éventuellement intéressés pour être juré :

Au Concours des Miels du Syndicat d'Apiculture du Rhône : Oui Non

Au Concours des Miels de France : Oui Non

Règlement : 80 € NET de TVA par journée de formation (Le repas est à prévoir par chaque participant, le syndicat offrira un verre de l'amitié.)

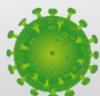
Par chèque à l'ordre de l'« UNAF » à adressé à « UNAF - 5 bis rue Faÿs - 94160 Saint Mandé » (joint de la fiche d'inscription)

Ou par virement bancaire, avec en libellé « Formation Miel Lyon 2022 + votre nom »

Domiciliation : Caisse d'Épargne Ile de France Paris

Identification du compte : 17515 – 90000 – 08523564192 – 61

En raison des mesures sanitaires gouvernementales, nous vous remercions :



- de vous munir de votre pass sanitaire,

- de respecter les gestes barrières,

- d'utiliser les masques et gel hydroalcoolique mis à votre disposition pendant la durée de l'évènement.

Si la situation sanitaire le ne permet pas, la formation sera décalée à une nouvelle date et si alors vous ne pouvez pas y participer vous seriez remboursé.

Conformément au règlement européen sur la protection des données, l'apiculteur qui s'inscrit à cette formation est informé que l'UNAF ne revend pas ces données à qui que ce soit et ne les utilise qu'à fin de réalisation du contrat souscrit conformément aux règles fiscales et au RGPD (Règlement Général de Protection des Données).

Date :

Nom, prénom :

Signature :